



Association Sportive 2020/2021

publié le 11/09/2020

Les formulaires d'inscription commencent à être distribués par les enseignants d'E.P.S.

Les formalités sont simples : Il suffit de remplir l'autorisation parentale et de donner un chèque de 16 euros à l'ordre de l'Association Sportive du collège.

Bien entendu, toutes les règles sanitaires liées au COVID seront respectées, que ce soit lors des entraînements ou à l'occasion des rencontres UNSS.

Voilà l'ensemble des activités proposées cette année :

- le lundi de 12h20 à 13h20 : tennis de table au gymnase Ravet.
- le lundi salle de gymnastique : Fitness salle de gymnastique.
- le mardi de 12h20 à 13h20 : cirque au gymnase Ravet.
- activités de pleine nature le mercredi de 12h30 à 14h30 (selon les semaines : entraînement au canoé-kayak, à la course d' orientation ; bike and run ; VTT) vestiaires au gymnase Ravet ; activités sur les sites environnants (Lalande ; La Seudre). Un calendrier précis sera donné à tous les élèves inscrits.
- le jeudi de 12h20 à 13h20 : entraînement football au stade Ravet
- le vendredi de 12h20 à 13h20 : entraînement volley-ball au gymnase Ravet.
- le vendredi de 12h20 à 13h20 : entraînement volley au gymnase Meunier.

En plus de ces entraînements hebdomadaires, des rencontres sportives seront organisées le mercredi après-midi. Un calendrier sera bientôt mis en ligne.

Chaque semaine, sur le site du collège, vous pourrez lire à partir du vendredi matin le programme et les horaires de ce qui vous est proposé le mercredi suivant.

Une découverte gratuite de toutes les activités est possible **pour les élèves de sixième** jusqu'à la fin du mois de septembre. Passé ce délai, tous les élèves devront être à jour de leur prise de licence.

Attention ! pour manger au self en priorité, vous devez vous inscrire sur les listes d'entraînement de la vie scolaire.

Nous espérons vous retrouver nombreux dès la semaine prochaine.